



Transports Publics du Chablais

38, rue de la Gare CP 85 1860 Aigle
info@tpc.ch www.tpc.ch 024 468 03 30

L'**assemblée générale ordinaire** des actionnaires est convoquée pour le

mardi 23 juin 2020

à 17 h, au siège de la société, à Aigle.

Afin de respecter les règles sanitaires en vigueur, l'assemblée générale de cette année devra malheureusement se tenir en l'absence des actionnaires. Conformément à l'article 6b al. 1 lit. a de l'Ordonnance du Conseil fédéral sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus (Ordonnance 2 Covid-19), les participants exerceront leurs droits exclusivement par écrit, en complétant le formulaire de vote qui sera envoyé prochainement avec l'ensemble des documents prévus par l'ordre du jour.

L'ordre du jour comportera les points suivants :

1. Approbation du rapport de gestion 2019.
2. Approbation des comptes 2019.
3. Décharge aux membres du Conseil d'administration.
4. Décision sur l'emploi du bénéfice résultant du bilan.
5. Modifications des Statuts.
6. Elections.
7. Divers.

Seuls les actionnaires inscrits au registre des actions en date du 7 mai 2020 pourront exercer leur droit de vote.

Chaque actionnaire sera avisé personnellement et recevra des instructions détaillées, notamment le texte des modifications statutaires.

Transports Publics du Chablais SA
Le Conseil d'administration

Aigle, le 7 mai 2020